

SUR CE SUJET

Dernière mise à jour : 11 décembre 2009 à 09:10

Imprimer 

56 millions déjà engloutis

- Promotrice de ce projet pionnier, la société Geopower, détenue à 41,3% par le canton, n'a donc plus que les yeux pour pleurer.
- Les travaux ont déjà coûté 56 millions de francs dont 28 millions financés par Bâle-Ville.
- L'analyse de risque ne dit toutefois pas si les travaux pourraient être poursuivis à des profondeurs moindres ou dans d'autres régions.
- "Une exploitation à 3000m sous terre serait à évaluer avec soin", ont jugé les autorités.



Le projet de géothermie bâloise bat de l'aile. [Keystone]

Projet à Zurich et St-Gall

Deux autres villes suisses moins exposées aux risques sismiques ont montré concrètement leur intérêt pour la géothermie.

A Zurich, des forages sont en cours dans le cadre d'un projet de centrale géothermique alimentant l'hôpital municipal du Triemli et son quartier.

A St-Gall, une centrale pourrait voir le jour en 2012 grâce à de l'eau puisée à 4 kilomètres de profondeur. Les forages commenceront l'an prochain.

Le projet bâlois de géothermie presque enterré

Le rêve géothermique bâlois ne se réalisera sans doute pas, suite aux séismes provoqués il y a trois ans dans la cité rhénane. L'analyse publiée jeudi par les autorités de Bâle-Ville est formelle: les risques engendrés par les travaux de forage sont trop grands.

Les auteurs du rapport affirment que les dommages matériels encourus "sont à qualifier d'inacceptables" au vu de la fréquence des séismes et du montant des dégâts. Cette conclusion est basée sur les mesures et modèles réalisés par six entreprises mandatées par le canton pour un million de francs.

Selon l'analyse de risques, la région bâloise est "inadaptée" pour une utilisation géothermique à grande profondeur de ses roches cristallines. Le projet suspendu fin 2006 prévoyait l'injection d'eau sous pression au moyen de deux machines de forage. But de l'opération: chauffer cette eau dans les profondeurs du sol afin de l'exploiter de manière rentable.

Procès la semaine prochaine

Les conclusions de l'analyse de risque ont été publiées juste avant l'ouverture, mardi prochain, du procès du patron de l'entreprise qui a effectué les travaux de forage. Ce géologue est accusé de dommages à la propriété et d'écroulement intentionnels. Plusieurs études avaient signalé des risques avant le lancement du projet.

Les travaux de forage ont provoqué plusieurs séismes durant l'hiver 2006/2007. Le premier, d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter, a eu lieu le 8 décembre 2006.

Quatre séismes de magnitude 2,9 à 3,2 ont ensuite été ressentis entre décembre 2006 et le 21 mars 2007. Suite aux tremblements de terre, plus de 2500 cas de dommages, essentiellement des fissures dans les murs, ont été annoncés.

Des risques certains

Les forages ne sont toutefois pas à même de provoquer des séismes ravageurs, comme celui qui a détruit la ville en 1356, souligne le rapport. La structure des bâtiments n'est en outre pas menacée par les secousses dues aux travaux.

Mais un tel chantier et l'exploitation géothermique du sol pourraient déclencher 200 séismes au total, d'une magnitude allant jusqu'à 4,5 degrés. Ces tremblements de terre seraient donc plus puissants que les secousses enregistrées il y a trois ans.

A elle seule, l'injection d'eau sous pression dans les failles de la roche profonde est susceptible de causer des dommages allant de 40 millions à 600 millions de francs dans un rayon de 12 kilomètres. Et il faut compter avec des dégâts de 6 millions par an durant les 30 premières années d'exploitation, selon le rapport.

ats/boi